



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 24386

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc ayant noté, avec intérêt, les perspectives de son action ministérielle définies à la veille de la rentrée scolaire 2002 (lundi 2 septembre 2002) demande à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche l'état actuel de la « relecture des programmes de collège ». Il avait alors précisé qu'il « ne s'agit pas d'élaborer de nouveaux programmes mais plutôt de faire ressortir dans les programmes actuels leur sens général, leurs objectifs essentiels, les notions et les références fondamentales ». Il avait annoncé, à cet égard, la mise en place de trois groupes d'experts. Au moment d'une nouvelle rentrée scolaire et universitaire, un bilan serait apprécié.

## Texte de la réponse

MM. René Rémond et Jean-François Bach, en charge de la relecture des programmes scolaires du collège respectivement pour le pôle des humanités et le pôle des sciences, ainsi que M. Philippe Joutard, en charge d'une réflexion sur les programmes de la technologie au collège et des enseignements généraux de la voie professionnelle, ont effectivement rendu leurs conclusions au ministre à la fin de l'année scolaire 2002-2003, après plusieurs mois de travail. Ces conclusions ont été confiées au Conseil national des programmes qui s'est récemment prononcé sur les suggestions formulées par les trois experts. Le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche décidera très prochainement de la suite à donner à ce dossier.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 24386

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** jeunesse et éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse et éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 septembre 2003, page 6883

**Réponse publiée le :** 10 novembre 2003, page 8666